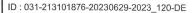
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Recu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 05/07/2023



commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire. Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, Séance du RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER et VOISIN 29 juin 2023 MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CHOUARD, FÉDOU, Acte n° 2023-120 GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LOUZON, MAILHÉ, RIVIER et SÉVERAC Absent(s) représenté(s) : Mme MARNAC a donné procuration à Mme ROUER Mme VALENTI a donné procuration à Mme STEMER Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE Conseillers en exercice : M. CANILLO a donné procuration à M. RIVIER M. FRANCHINA a donné procuration à M. SÉVERAC M. LORRAIN a donné procuration à M. FÉDOU M. PILET a donné procuration à Mme BOBO Conseillers présents: Absent(s):/ Date de la convocation : Secrétaire de séance : Mme STEMER Sophie 22 juin 2023 Thème: 5.7 - INTERCOMMUNALITÉ Objet : SMGALT - Mise à disposition du rapport d'activité 2022 portant sur les budgets Aménagement et Vente d'Eau

Conformément aux dispositions des articles L 2224-5 et L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme la Maire informe l'assemblée délibérante de la mise à disposition du rapport d'activité 2022 du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT) portant sur les budgets Aménagement et Vente d'Eau.

Elle invite donc le Conseil Municipal à prendre acte de la mise à disposition de ce document.

Entendu l'exposé de Mme la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1: prend acte de la mise à disposition du rapport d'activité 2022 du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT) portant sur les budgets Aménagement et Vente d'Eau.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 juin 2023.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 05/07/2023



ID: 031-213101876-20230629-2023_120-DE

COMMUNE DE	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
FONSORBES	du 29 juin 2023 - acte n° 2023-120 - page 2/2
Thème:	5.7 - INTERCOMMUNALITÉ
Objet :	SMGALT - Mise à disposition du rapport d'activité 2022 portant sur les
Objet.	budgets Aménagement et Vente d'Eau

Madame la Maire SIMÉON Françoise





La Secrétaire de Séance STEMER Sophie

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 juin 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 0 5 JUIL. 2023